

*no 116 8. X. 28*

LÉGATION DE SUISSE  
EN ITALIE

I. C. 4.

Rome, le 4 octobre 1928.

*En circulation.  
6. X. 28. M  
Lunich am  
9. X. 28 L*

Monsieur le Conseiller Fédéral,

J'ai l'honneur de vous confirmer notre lettre du 2 octobre et mon télégramme de ce jour No. 37 sur l'affaire Rossi.

Je vous ai écrit par ma lettre partie au commencement de l'après-midi par le courrier allemand les impressions recueillies au Palais Chigi. Si j'ai bien compris M. Grandi, le Duce redoute par-dessus tout les répercussions de ce conflit parmi les "fuorusciti" italiens. C'est ce qui explique surtout son ressentiment actuel. J'ai donc lieu de croire que notre débat sur cette affaire ne saurait aboutir à aucun autre résultat et qu'il serait, par conséquent, inutile de formuler d'autres demandes. Le Conseil Fédéral jugera s'il doit se borner à prendre acte de la réponse en exprimant ses réserves.

La publicité donnée à notre première note provoquera chez notre public le désir de connaître la réponse italienne. Suivant les usages diplomatiques, il est de règle de ne publier un échange de notes que sur l'entente préalable des deux Gouvernements. Du reste, la note italienne n'est pas de nature à donner satisfaction à notre public, tout au contraire; je suppose donc que si une publication est jugée indispensable, elle se fera sous la forme d'un court résumé.

*est exact.  
Mon discours  
contenant des  
remarques  
sur le sujet.  
6. X. 28. M*

Si le Conseil Fédéral juge que d'autres expulsions s'imposent, peut-être serait-il opportun d'en informer le Gouvernement italien par son Ministre à Berne, afin qu'il n'apprenne pas ces faits par les journaux. Il y a là une question d'usage, au sujet de laquelle je m'en réfère à votre jugement.

*Ce point de  
vue de me  
semble pas  
juste. M*

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral, l'expression de mon respectueux dévouement.

Monsieur le Conseiller Fédéral M o t t a ,  
Chef du Département Politique Fédéral,  
B e r n e .

EAR 481  
*Caprin*



*T. S. P. O.*



# P. S. M. Grandi, dans son précédent  
entretien, aurait manifesté le désir  
que si le Comité fédéral venait <sup>à</sup>  
prendre d'autres décisions, <sup>le mieux</sup> ~~elles~~ fût  
révisées par nous.

L'assemblée de Zurich présidée par  
votre comité national contre le fascisme  
n'est pas pour faciliter vos affaires.

W.